



Étrangère enceinte, père résident légal

Par **CeciJ**, le **06/04/2015** à **21:19**

Bonjour,

Je suis une étrangère enceinte et mon conjoint est brésilien avec un titre de séjour.

Nous ne sommes pas mariés ou pacsés. Actuellement je suis en situation légal, j'ai un visa que expire en août et ma date d'accouchement est en octobre, donc je serai irrégulière a cette date-là.

Ma question est comment faire pour rester en France après l'accouchement sans risquer un OQTF. Il y a un moyen de l'éviter ? Ou peut-être demander quelque papier à la Mairie ou Préfecture ?

C'est convenaient faire la reconnaissance de paternité maintenant que je suis légal ?

Qu'est que ce passe quand nous allons registrer notre enfant ? Ils peuvent me demander de quitter la France en voyant que je suis illégal à ce moment-là ?

En cas que nous quittons la France après la naissance, comment faire pour sortir avec l'enfant si je ne serai pas légal ? Il va avoir quelque problème si nous sortons mère, père et enfant ensemble ? Comment il va pouvoir avoir un passeport s'il ne va pas être français ?

Je sais que sont beaucoup de questions, mais j'ai beaucoup d'interrogations !

Merci beaucoup pour votre aide.

Cecilia